

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 21 décembre 2015 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2015.

2015-12-R4988 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2015-12-R4989 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation du budget 2016
5. Adoption du budget 2016
6. Parole au public et période de questions.
7. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2016 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2015-12-R4990 Adoption du budget pour l'année 2016

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 822 688\$ avec une affectation du surplus accumulé de 25 000\$ affecté pour l'année 2016 soit adopté.

Adoptée.

2015-12-R4991 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h10.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon, sec.-trés.